

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

XVI

(Suite.)

Les nouveaux soldats de Claudine, par une précaution pleine de délicatesse, avaient chargé leur capitaine sur leurs épaules, afin de lui épargner les fatigues d'une route hérissée d'obstacles. Ils arrivèrent ainsi aux positions occupées par les blancs; ils les trouvèrent abandonnées. Le plus grand calme régnait dans le camp de Macandal, désert également.

—Ordonne-leur de marcher sur Saint-Pierre, murmura Maubrac à sa sœur. Ils sont ivres de toi, et iraient en enfer pour l'obéir.

—A Saint-Pierre! à Saint-Pierre! répondirent les nègres au commandement de Claudine.

—Nous marchons à notre perte, dit la comtesse à Maubrac. Si nous sommes vaincus, c'est la mort qui nous attend...

—Soit! Mais si nous sommes les vainqueurs, la colonie nous appartient. C'est à toi de mettre le feu dans le cœur et dans l'âme de ces nègres.

Claudine, qui avait perdu son audace, était tombée tout à fait au pouvoir de son frère; elle courba la tête et lui répondit avec une humiliation qui intimidait Maubrac un moment:

—Je ferai tout ce que tu voudras!

Deux larmes roulèrent sur ses joues qu'elle essuya promptement. L'aventurier ne put se défendre d'un sentiment d'émotion et de crainte à la fois.

—Je ne te reconnais plus, Claudine.

—Je n'ai plus de courage, mon frère; je me sens vaincue à l'avance.

—As-tu peur?

—Oui, j'éprouve de sinistres pressentiments; il me semble que l'heure de la justice est venue pour moi, et j'entends sonner dans mon cœur un glas funèbre...

—Veux-tu retourner sur tes pas? demanda Maubrac d'une voix altérée, car les terreurs mystérieuses de sa sœur l'avaient gagné.

—Non, répondit Claudine, le sort en est jeté. Marchons donc!

La troupe des nègres *marrons* n'était plus qu'à une portée de mousquet de Saint-Pierre. Ils avaient ménagé leur marche de manière à fondre sur la ville au milieu de la nuit, afin de profiter de l'épouvante qu'ils y jetteraient pour assurer leur victoire. Ils firent halte sur un des derniers revers de la montagne Pelée, pour prendre les dispositions de combat.

De l'éminence où ils étaient et qui dominait Saint-Pierre, Maubrac et Claudine remarquèrent un mouvement sinistre et inaccoutumé dans la ville, dont les rues étaient sillonnées par des masses de lumières errantes.

Un vague bruit d'armes monta jusqu'à eux, puis tout à coup les rues rentrèrent dans l'obscurité la plus complète, et toutes les lumières se groupèrent le long du rivage. Ils eurent alors une embarcation chargée de troupes se diriger vers le large pour accoster un navire dont les voiles étaient à moitié larguées et qui n'attendait qu'un signal pour lever l'ancre.

Claudine et Maubrac se regardèrent et se serrèrent la main sans prononcer une parole.

A quelques pas d'eux s'accomplissait un drame dans lequel ils devinaient qu'un rôle leur était évidemment réservé.

—Vex-tu, demanda enfin Maubrac, que nous retournions au camp?

—Oui, répondit Claudine; en tout cas éloignons-nous de Saint-Pierre, qu'il ne nous serait pas possible de surprendre cette nuit. Toute la population est sous les armes.

—Peut-être, murmura Maubrac, ce navire qui vient de lever l'ancre et qui va se perdre dans les brumes de l'horizon, emporte-t-il dans ses flancs notre triomphe ou notre honte!

—Que se passe-t-il donc?

—Demain nous le saurons.

La troupe des *marrons* fit retraite dans la montagne, et sans retourner au camp de Fabulé, elle trouva un abri sûr qui la maintenait à une assez bonne distance de Saint-Pierre, pour pouvoir exécuter son plan d'attaque dès que l'occasion serait favorable.

XVII

Le lecteur se souvient peut-être de la surprise mêlée de douleur qu'avait éprouvée Henri en apprenant le départ de Macandal pour le camp de Fabulé. Convaincu, dès ce moment, de l'innocence du mulâtre et assuré du dévouement des nègres qui composaient le bataillon de ce chef, il résolut d'arrêter les poursuites dont ils étaient victimes et de décider les colons à marcher contre Fabulé.

Il se dirigea donc vers le camp des blancs qui poussèrent des cris d'étonnement en le voyant arriver par des chemins où leur courage n'avait pu pénétrer. Henri refusa de répondre à toutes les questions avant d'avoir vu et serré entre ses bras Du Buc. Il entraîna ensuite son cousin dans un lieu écarté pour lui rapporter les révélations qu'il tenait de madame de Saint-Chamans, les projets de la Varenne, sa complicité dans le double crime qui avait jeté le deuil dans leur famille, et enfin l'innocence de Macandal dont il raconta la disparition.

—Ce marquis de la Varenne est un fier coquin! s'écria Du Buc. Ses crimes dépassent notre patience.

—Que faut-il que nous fassions?

—En finir avec lui. Ah! je vous l'avais bien dit, mon cher Henri, que la présence de cet homme préparait de sombres jours à notre pays! Mon plan est bien arrêté: ce n'est pas d'aujourd'hui que j'y ai songé... Attendez-moi ici un instant.

Du Buc s'éloigna, puis revint, ramenant avec lui quelques officiers des compagnies.

—Tenons-nous à l'écart, leur dit-il, et débiterons sur la résolution que je vais vous soumettre; mais rappelez-vous que nous sommes avant tout soldats, que nous n'avons ni le loisir ni l'habitude des longs discours, et prouvons notre force par des actes rapidement conçus, rapidement exécutés.

Du Buc rappela brièvement toute la conduite de la Varenne, depuis son arrivée à la Martinique; son despotisme, ses exactions, sa mauvaise administration, et finalement les deux crimes qui avaient couronné l'œuvre.

—Il n'est pas un de vous, messieurs, continua-t-il, qui n'ait à se plaindre du marquis; pas un de vous qui n'ait à demander justice contre lui.

—C'est vrai! répondit un chœur de voix.

—Moi... commença l'un des officiers.

—Vous, comme les autres, mon cher de Malherbe, interrompit Du Buc; vous avez été, je n'en doute pas, lésé ou insulté, peut-être même les deux choses à la fois. Il n'est pas besoin d'énumérer vos griefs, gardez-les pour les jeter à la face de ce maudit homme quand nous allons nous trouver en sa présence tout à l'heure. Il s'agit donc, messieurs, de tenter courageusement un acte téméraire et violent, en vue de rendre la paix à cette colonie et de la conserver au roi.

Un frisson courut parmi ce groupe, qui se serra autour de Du Buc, dont la voix baissait au fur et à mesure qu'il touchait à la conclusion de son discours.

—Dans la situation où nous sommes, messieurs, continua le jeune creole, de ne pouvoir demander justice au roi, il faut nous faire justice nous-mêmes, en arrêtant le marquis et en l'embarquant pour la France.

Cette résolution énergique et extrême parut si grave, que les assistants se regardèrent sans proférer une parole.

—Hésitez-vous? continua Du Buc.

—Non pas, répondit M. de Malherbe, mais... qui osera mettre la main sur M. de la Varenne, représentant du roi?... C'est un attentat à la personne même de Sa Majesté.

—Ce sera moi qui oserai l'arrêter! s'écria d'Autanne, et je le ferai en partant de mon respect que vous savez tous pour S. M. le roi. Craignez-vous de vous compromettre, messieurs? Et bien, retirez-vous et laissez faire Du Buc et moi, c'est tout ce que je vous demande. Que ceux qui veulent être des nôtres le disent donc!

—Tous! tous!

—En avant, alors!

Henri avait fait quelques pas, et le groupe s'apprêtait à le suivre. Du Buc les rappela du geste.

—Ce serait un prisonnier difficile à garder que M. de la Varenne; il faut donc songer à l'embarquer au plus tôt et sous bonne garde. Qui de vous connaît assez le capitaine de quelque un des bâtiments mouillés en rade de Saint-Pierre pour s'assurer de son dévouement?

—Moi, répondit un des officiers; le capitaine Bernard Favre, qui commande le *Gédon*, est mon frère de lait. Ce que je lui dirai de faire, il le fera; et quand nous aurons sa parole, vous pourrez compter sur lui comme sur vous-même, M. Du Buc.

—Eh bien! reprit celui-ci, partez pour Saint-Pierre, monsieur de Montfort, ordonnez au capitaine Favre de mettre son navire sous voiles et de se tenir prêt à prendre le large. Vous, M. de Cornette, continua Du Buc en s'adressant à un autre officier, vous êtes bien sûr, n'est-ce pas, de l'obéissance de votre compagnie de grenadiers?

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Alors, partez, partez également pour Saint-Pierre; assemblez votre compagnie en armes. Vos grenadiers, embarqués sur un autre navire, accompagneront le mousquet au poing, le *Gédon* jusqu'au débouquement des îles.

—Quant à nous, messieurs, par notre audace et par notre courage, imposons aux troupes et aux milices qui gardent le camp; ne laissons pas le temps aux timides d'hésiter, et à ceux qui s'opposeraient à notre tentative, répondons avec l'épée et le pistolet.

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Alors, partez, partez également pour Saint-Pierre; assemblez votre compagnie en armes. Vos grenadiers, embarqués sur un autre navire, accompagneront le mousquet au poing, le *Gédon* jusqu'au débouquement des îles.

—Quant à nous, messieurs, par notre audace et par notre courage, imposons aux troupes et aux milices qui gardent le camp; ne laissons pas le temps aux timides d'hésiter, et à ceux qui s'opposeraient à notre tentative, répondons avec l'épée et le pistolet.

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Alors, partez, partez également pour Saint-Pierre; assemblez votre compagnie en armes. Vos grenadiers, embarqués sur un autre navire, accompagneront le mousquet au poing, le *Gédon* jusqu'au débouquement des îles.

—Quant à nous, messieurs, par notre audace et par notre courage, imposons aux troupes et aux milices qui gardent le camp; ne laissons pas le temps aux timides d'hésiter, et à ceux qui s'opposeraient à notre tentative, répondons avec l'épée et le pistolet.

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Alors, partez, partez également pour Saint-Pierre; assemblez votre compagnie en armes. Vos grenadiers, embarqués sur un autre navire, accompagneront le mousquet au poing, le *Gédon* jusqu'au débouquement des îles.

—Quant à nous, messieurs, par notre audace et par notre courage, imposons aux troupes et aux milices qui gardent le camp; ne laissons pas le temps aux timides d'hésiter, et à ceux qui s'opposeraient à notre tentative, répondons avec l'épée et le pistolet.

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Alors, partez, partez également pour Saint-Pierre; assemblez votre compagnie en armes. Vos grenadiers, embarqués sur un autre navire, accompagneront le mousquet au poing, le *Gédon* jusqu'au débouquement des îles.

—Quant à nous, messieurs, par notre audace et par notre courage, imposons aux troupes et aux milices qui gardent le camp; ne laissons pas le temps aux timides d'hésiter, et à ceux qui s'opposeraient à notre tentative, répondons avec l'épée et le pistolet.

—Parfaitement sûr, monsieur.

—Monsieur le marquis, dit Henri, rendez-moi votre épée; vous êtes prisonnier.

—Prisonnier! s'écria de la Varenne, et de qui, monsieur?

—Des colons, représentés ici par M. Du Buc et par moi. Rendez donc votre épée.

La Varenne tira son épée, et s'appuyant sur la garde:

—Si vous représentez les colons, moi je représente le roi à qui vous devez respect et obéissance. Au nom du roi, éloignez-vous.

—Henri et Du Buc tirèrent également leurs épées:

—Toute résistance serait inutile, monsieur le marquis, rendez-vous.

—A moi! mes officiers! cria le marquis en s'avantant l'épée haute sur Henri, qui croisa son fer avec celui de la Varenne; à moi mes soldats!

Aucun des officiers n'ayant bougé de sa place, les soldats demeurèrent immobiles. La Varenne poussa un cri de rage.

—Vous ne m'aurez pas vivant! dit-il. En garde, monsieur!

(La fin au prochain numéro.)

XAVIER EYMA.

NOUVELLES DE LA SEMAINE

OTTAWA

—Le bureau de commerce de la Puissance a siégé quatre jours, s'ajournant le 21. Les questions qui ont été discutées ont la plus grande portée sur le commerce du Canada. Des résolutions furent adoptées demandant au gouvernement de protéger plus efficacement nos manufactures. Plusieurs se sont prononcés en faveur d'un tarif réciproque vis-à-vis des Etats-Unis. M. Andrew Robertson fut élu président du Bureau pour l'année courante. Plusieurs délégués des chambres de commerce aux Etats-Unis, qui se trouvaient présents pendant les séances, exprimèrent le désir de voir se renouveler le traité de réciprocité.

—A une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, le capital, qui était de \$500,000, a été porté à un million.

—Le professeur Sterry Hunt, de Boston, est arrivé à Ottawa.

On dit que le gouvernement lui a offert de le nommer chimiste analytique pour la Puissance.

—Les juges de la Cour Suprême ont été en session pour le règlement d'affaires de routine. Le gouvernement a loué, pour l'usage de juges de la Cour Suprême, les appartements autrefois occupés par le club Rideau.

—M. Jenkins, agent-général d'émigration du gouvernement canadien en Europe, a envoyé sa démission; il n'a pas pu se résigner à voir diminuer son importance comme fonctionnaire, en même temps que son salaire.

—Le contrat pour la section 10 du canal Lachine a été accordé à MM. Rogers, Kelly et Cie, Cotton et ayant un intérêt. Ils ont l'intention de commencer tout de suite les travaux avec un grand nombre d'ouvriers.

—M. Lyons a reçu la notification officielle de la part du département des Travaux Publics que son contrat pour la section 9 du Canal Lachine a été accepté. La garantie nécessaire a été donnée et le contrat sera signé sous peu.

—La législature provinciale de Manitoba s'est ouverte le 18 courant.

La délégation envoyée à Ottawa cet été pour obtenir des *better terms*, ayant réussi à faire accroître considérablement le subside dans le but d'harmoniser les dépenses avec le revenu, une mesure sera soumise pour l'abolition du Conseil Législatif.

—Dans North Renfrew, M. Peter White, conservateur, vient d'être élu à la chambre des communes. Sa majorité était de 200 voix sur son adversaire, Murray.

QUÉBEC

—Dans le comté de Charlevoix, Phon. Hector Langevin est élu par une majorité d'environ 200 voix.

—La société des charpentiers de navire a résolu de distribuer une autre somme de \$300 à chaque section de la société dans cette ville et les environs, pour aider les ouvriers qui se trouvent dans la misère.

—On annonce la mort de deux vétérans de la guerre de 1812, résidant à l'Islet, nommés M. C. Després et E. Dessais, l'un à l'âge de 80 ans, et l'autre de 84, à quelques heures seulement d'intervalle.

—Jeudi dernier, le Maire de Québec a donné un magnifique dîner; les conviés étaient un nombre de quarante environ; on comptait parmi eux les membres du Conseil-de-Ville, les chefs de département de la Corporation et les représentants de la presse.

—Comme on appréhendait des troubles dans certaines paroisses du comté de Charlevoix, à l'occasion de l'élection qui a eu lieu samedi, vingt-deux agents de la police provinciale, sous les ordres du major Voyer et du capitaine Heigham, ont été envoyés dans le comté pour veiller au maintien de l'ordre.

—Un bien triste accident est arrivé le 20 courant à la résidence de M. A. J. Maxham, commissaire-priseur, place D'Alhousie. Vers cinq heures, M. Maxham fils se réveilla et sentit une forte odeur de gaz; il sauta hors du lit et

après avoir brisé les vitres de sa fenêtre, il se précipita dans la chambre de son père qu'il trouva sans connaissance, et sa tante, Mme Maxham, qui occupe la chambre voisine, était déjà sans vie. Le gaz s'était infiltré dans les deux maisons voisines, et une servante a failli être asphyxiée. L'accident a eu pour cause une fuite de gaz; quelques minutes plus tard, et c'en était fait de toutes les personnes habitant la maison.

—Il est rumored que le cabinet provincial sera reconstitué comme suit: Phon. C. B. De Boucherville, premier-ministre et secrétaire provincial; Phon. A. R. Angers, procureur-général; Phon. P. Garneau, commissaire des terres de la Couronne; Phon. L. R. Church, solliciteur-général; Phon. J. A. Chapleau, commissaire des travaux publics; M. Baker, trésorier provincial, et Phon. J. J. Ross, orateur du Conseil Législatif.

L'hon. M. Malhiot et M. L. Beaubien seront nommés commissaires des chemins de fer. La même position a été offerte à MM. Thos. White, jr., et à M. Shanley, mais ces deux messieurs ont refusé.

L'hon. G. Ouimet a été nommé surintendant de l'éducation.

ÉTATS-UNIS

—On soupçonne le vapeur *Adriatic* d'avoir coulé à fond la *Harrest Quera*, dont l'équipage et les passagers ont tous péri.

Columbus, Ohio.—Plusieurs personnes de cette ville ont été malades pour avoir mangé du porc mort de la trichine.

New-York.—John Gauding, de cette ville, et John Dewitt, de Auburn, N.-Y., ont commencé à Brooklyn à mettre à exécution leur pari, qui consiste à faire mille milles en mille heures.

—Frédéric Kleinstein, de la 7ème rue, a été poignardé par un voleur. La blessure est dangereuse et peut-être fatale.

—Une collision a eu lieu sur l'*Elevated Railroad*; l'un des engins a été mis en pièces, mais aucune personne n'a été blessée.

—Une dépêche du câble sous-marin au *Freeman Journal* de New-York, datée de Rome, le 20, annonce qu'Allegany City a été érigée en diocèse catholique, et que l'évêque Domense, maintenant de Pittsburg, a été nommé à ce nouveau siège épiscopal sur sa propre demande.

Le Très-Rév. J. Tuigg, d'Altoona, est désigné comme évêque de Pittsburg.

Ogdensburg, N.-Y.—E. W. Fairchild, citoyen récemment de cette ville, s'est brûlé la cervelle. Il est encore vivant, mais le coup est mortel. La cause de ce suicide provient d'embarras financiers.

Pittsburg, Pa.—Presque la moitié de la ville d'Apollo, Pensylvanie, a été la proie des flammes. Le feu a été originaire par l'explosion d'une lampe pleine d'huile de pétrole. Environ 40 bâtisses furent entièrement détruites. Les pertes sont de \$40,000 à \$50,000.

San Francisco.—H. C. Kibbee, secrétaire délégué d'une compagnie minière, a été trouvé mort dans son lit. Il s'était brûlé la cervelle. Le montant de ses défalcons s'élève à environ \$110,000 à la charge principalement de la compagnie des mines de New-York.

EUROPE

—Le gouvernement prussien va fermer les couvents des Ursulines le 1er avril.

—26,000 des 36,000 communes en France ont élu des délégués conservateurs au sénat.

—Le Général Tristany a fait sa soumission au roi Alphonse.

—Sa Sainteté le Pape souffre, dit-on, d'une attaque épileptique, et garde le lit.

—La santé du cardinal Antonelli inspire aussi des inquiétudes.

—Les Turcs ont subi une défaite devant Trebinge, et cette ville est maintenant entre les mains des insurgés.

LES PAROLES D'OR

Il y a une noblesse dans toutes les conditions; j'ai connu des familles de laborieux où cette pureté de sentiments, où cette chevalerie de probité, où cette fleur de délicatesse étaient aussi visibles dans les actes, dans les traits, dans le langage, dans les manières, qu'elles le furent jamais dans les plus hautes races de la monarchie.—LAMARTINE.

De même qu'une santé chancelante, et comme incertaine et informe, se dessine quelquefois pour longtemps après une terrible maladie—de même telle amitié jadis incertaine et flottante, tel amour hier capricieux et fragile, s'est relevé conscient, solide et durable, d'une querelle et d'une brouille qu'on eût cru mortelles.

LOUIS DÉPRET.

—La mode est idiote, la mode est ridicule, la mode est...

—A quoi bon tant se récrier?... Vous voyez bien qu'elle sait tout cela aussi bien que vous, puisqu'elle se hâte de changer tous les six mois!

ALFRED BOUGEART.